

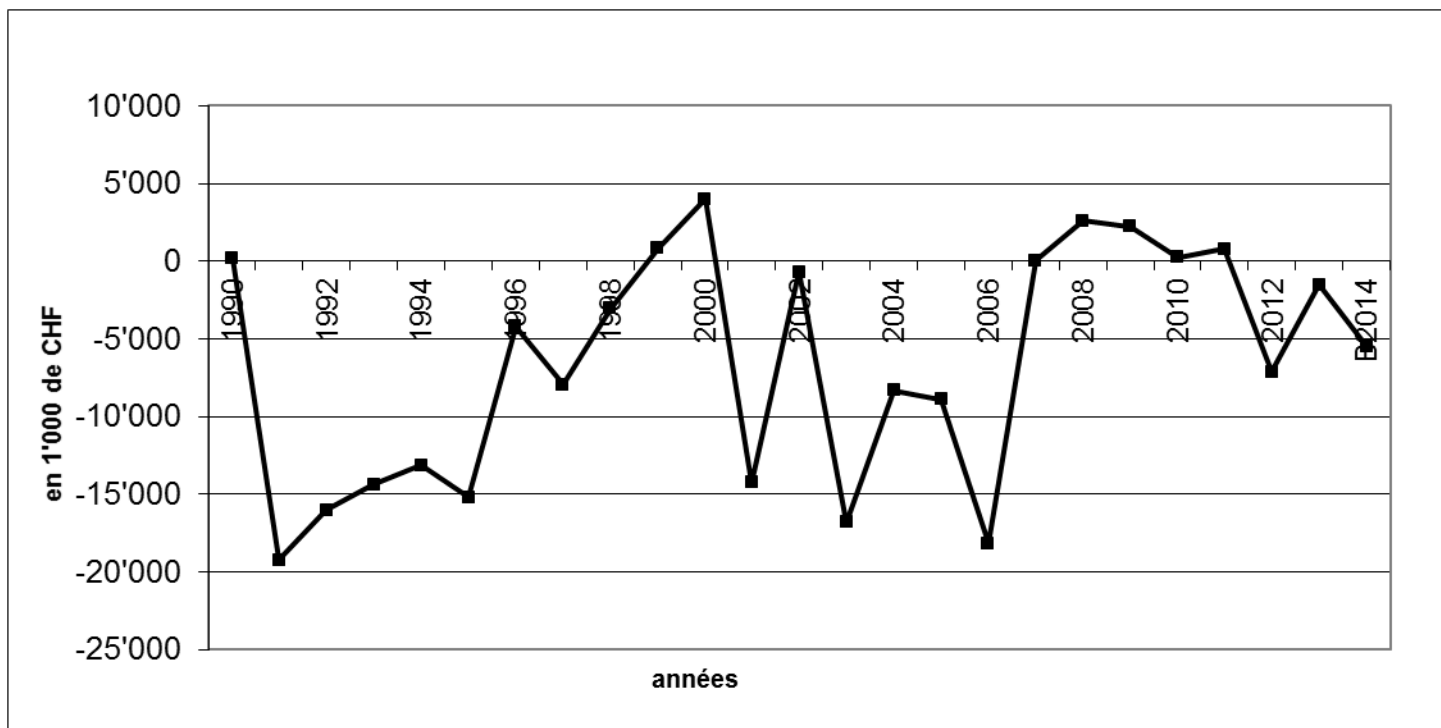
OPTI-MA

Un projet pour restaurer l'équilibre des finances cantonales

septembre 2014

Le contexte

Evolution du compte de résultat (sans éléments extraordinaires)



Remarques:

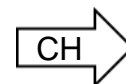
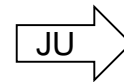
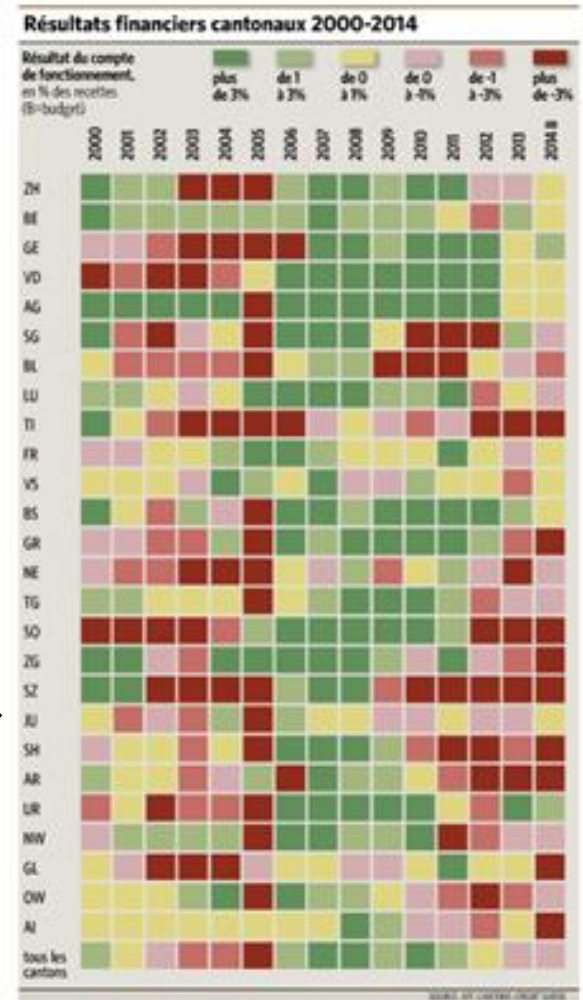
- Les effets extraordinaires suivants ont été neutralisés: recapitalisation BCJ en 1997, actions FMB en 2004, or BNS en 2005;

«Depuis 2012, les cantons redécouvrent les années de vaches maigres»

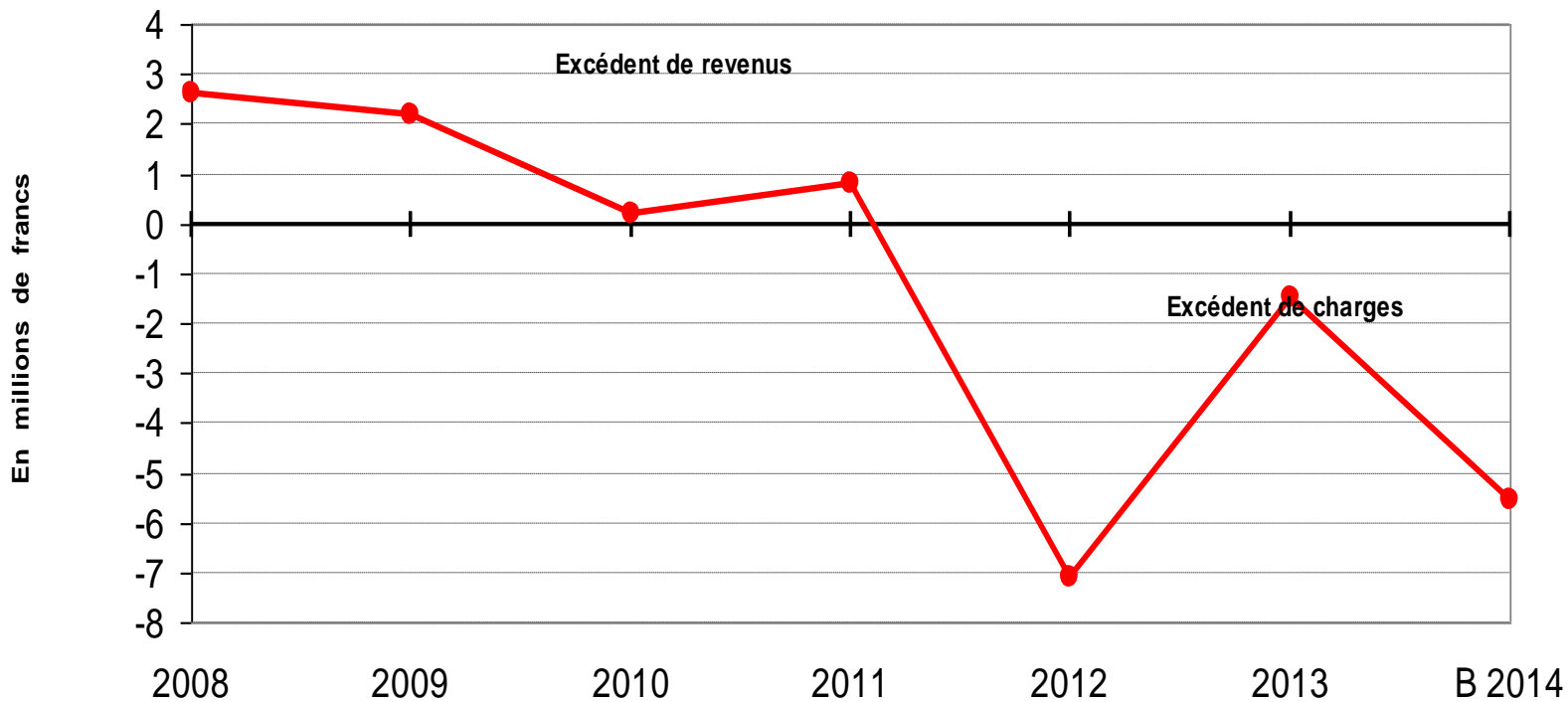
Le Temps – 25 avril 2014

- Réduction puis suspension des versements de la BNS
- Recapitalisation des caisses de pensions
- Réformes fiscales
- Nouvelle réglementation du financement des traitements hospitaliers
- «...le tournant a été l'exercice 2012. En 2013 seize cantons ont enregistré un résultat négatif (...). Plusieurs ont lancé des programmes d'allègement budgétaire»

(Cet article a été rédigé avec les sources de AFF, Cantons et Crédit Suisse)



2012 : retournement de situation également pour le Jura



Perspectives à venir (jusqu'en 2018)

Élément financièrement favorable

- Entreprises jurassiennes (impôts personnes morales)

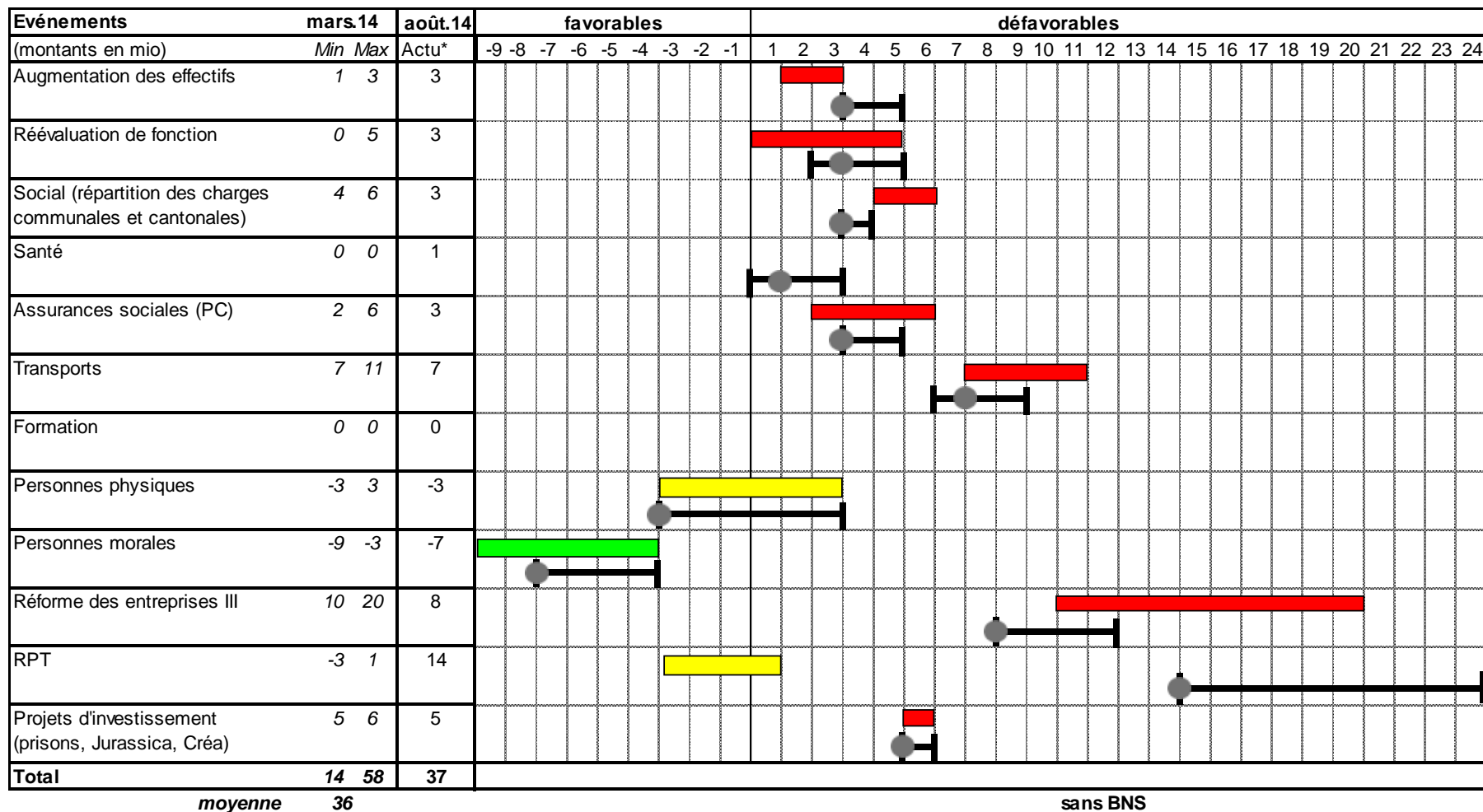
Élément financièrement stable

- Impôts des personnes physiques (stables malgré la conjoncture)

Éléments financièrement défavorables (soudains et/ou importants)

- Absence de versements de la BNS (5.9 millions -info en janvier 2014)
- FAIF (5 à 7 millions dès 2016, votation fédérale en février 2014)
- Péréquation financière RPT (consultation projet du Conseil fédéral en mars 2014 et perspectives en lien avec l'amélioration économique du Canton)
- Réforme des entreprises III
- Charges sociales soumises à répartition avec les communes (crèches, aide sociale, prestations complémentaires)
- Projets d'investissements aux conséquences sur le compte de résultat (Créa, Jurassica, prisons)
- Evolution des effectifs

Perspectives à venir (jusqu'en 2018)



Pour mémoire:

Energie, routes (entretien), caisses de pensions, communes, demandes d'investissements

*Actualisé au 27 août 2014 au montant le plus probable perçu en fonction des informations connues à cet instant

La méthode de travail

- Mandat à un consultant externe (regard extérieur) et à un groupe de projet interne (connaissance de l'administration jurassienne)

- Etablissement du référentiel des prestations de l'Etat (chiffrées en temps et en EPT)

- Cadre général marqué par la volonté du Gouvernement de
 - revenir à l'essentiel pour assurer le socle de base des prestations de l'Etat
 - aller jusqu'au bout dans les mesures liées à la suppression d'une prestation
 - analyser de manière critique les cofinancements
 - corriger quelques évolutions naturelles (perfectionnisme, tendance naturelle au développement de nouvelles tâches...)

La méthode de travail

- Examen sans tabou
 - des possibilités de gains de productivité
 - de l'adaptation du niveau qualitatif et quantitatif de certaines prestations
 - de l'opportunité d'externaliser certaines prestations
 - de la possibilité d'abandonner certaines prestations
 - de la structure en place pour accomplir ces prestations

- Examen de programmes d'économies réalisés par d'autres cantons

- Etablissement de comparaisons intercantionales pour différents indicateurs significatifs

Comparaisons intercantionales

Cantons	Jura	Fribourg	Neuchâtel	Berne	Schaffhouse	Uri
Population*	70'942	291'395	174'554	992'617	77'955	35'693
Charge fiscale pour une famille avec 2 enfants, revenu 90 KCHF(%) (OFS:2012)	8.43	5.67	8.74	7.16	6.06	6.10
PIB/habitant (CHF)	56'595	50'235	71'126	67'704	77'430	48'733
Taux d'activité *(%)	77.5	80.2	78.7	82.6	81.7	78.6
Taux de chômage selon SECO(%)	3.79	2.74	5.25	2.33	2.75	1.26
Taux de personne à l'aide sociale(%)	2.3	2.4	7.0	4.2	2.3	1.1
Nombre d'emploi dans la fonction publique sans les enseignants, ni la santé	910	3'091	2'315	11'418	907	759*
EPT enseignants	953	4'582	1'460	10'472	832	?
% d'emploi dans la fonction publique selon la population active	1.66 %	1.14%	1.69%	1.39%	1.42%	?

Chiffre le plus élevé

Chiffre le plus bas

Analyse comparative du taux de couverture des charges

(Réserve: la répartition des charges entre l'Etat et les communes peut varier considérablement d'un canton à l'autre)

Canton	Taux	Dépenses par habitant	Commentaires
UR	100.37 %	9'512	Depuis 10 ans, les recettes couvrent toujours les charges.
NE	100.72 %	11'791	Depuis 2010, mise en place d'un programme d'assainissement des finances et de réforme de l'Etat pour diminuer les charges et augmenter les recettes. Forte pression fiscale sur les contribuables. En 2011, votation sur l'imposition des personnes/entreprises/lieux d'accueil avec pour but d'alléger la classe moyenne, et donc de rendre le canton plus attractif auprès des contribuables « productifs ».
FR	100.34%	9'925	Toujours supérieur à 100% mais programme d'économies en cours depuis 2013.
JU	99.04 %	10'476	Le Jura se positionne dans la moyenne des cantons analysés.
BE	95.60%	10'634	Auparavant une bonne couverture des charges, mais depuis 2010, on peut observer une détérioration.
SH	94.53%	8'407	Depuis 2011, tendance à la baisse de revenus ou augmentation des charges, mais aussi passage au statut de canton contributeur RPT. Programme d'économie en cours(ESH3).

La méthode de travail

- Etablissement d'une liste de mesures d'économies possibles
- Sélection et validation des mesures par le Gouvernement selon différents critères
 - contraintes légales
 - qui prend la décision ?
 - faisabilité
 - capacité d'adhésion
- Information régulière aux chef-fe-s de service et au personnel de la fonction publique
- Débat sur les mesures au sein de la Table ronde réunissant les représentants du Gouvernement et des principaux partis politiques présents au Parlement (cohérence politique)

Travaux au sein de la Table ronde

- Mise sur pied de la Table ronde proposée suite à une intervention au Parlement et cadre de travail adopté par le Bureau
- Objectif : obtenir un soutien large au programme d'économies
- Gouvernement et 6 partis représentés (PDC, PS, PLR, PCSI, UDC, Verts). Refus de participation de CS-POP. Retrait des Verts avant la dernière séance
- 6 séances de travail entre le 31 mars et le 28 août 2014 : fixation de l'objectif financier puis examen détaillé des mesures proposées par le Gouvernement et les participants. Décisions sur les mesures proposées
- Respect de la confidentialité et travaux menés dans une ambiance studieuse, constructive et sereine
- Accord final adopté à l'unanimité des 5 partis : engagement à défendre le programme de mesures au sein des partis politiques, au Parlement et auprès de la population

Mesure écartée après examen: baisse générale des salaires

Les charges totales du personnel sont en légère augmentation:
260.9 millions de francs au budget 2014 (257.8 millions en 2013).

- Effets de la recapitalisation de la caisse de pensions
- Contributions de solidarité par le passé
- Participation du personnel lors du passage de 42 à 40 heures – mise en œuvre différenciée pour la fonction publique et les enseignants
- Le salaire moyen de la fonction publique jurassienne représente 90 à 95% du salaire moyen de la fonction publique en Suisse

Autre mesure écartée : augmentation générale des impôts

Une augmentation de 0,1 point de quotité représente 7 à 10 millions de francs supplémentaires par année.

- Le Jura figure déjà parmi les cantons où la fiscalité est la plus élevée
- Différentes baisses fiscales ont été votées par le peuple ou le Parlement
- La réforme de l'impôt des entreprises III prévoit une baisse des taux d'imposition. Le Jura se devra de rester compétitif vis-à-vis de ses voisins
- En revanche une mesure prévoit de suspendre en 2015 la baisse fiscale linéaire de 1% prévue jusqu'en 2020 et de la reporter de 2016 à 2021

Les mesures

- Les mesures concernent tous les domaines d'activité
- La contribution de chaque département est équitable mais il n'a pas été recherché d'équilibre parfait (par exemple x% d'économie par département)
- Les variations dépendent de la structure des départements et de choix politiques
- Les grands domaines d'activités dévolus à l'Etat que sont la formation, la santé, l'action sociale, les transports et l'administration générale, qui représentent environ 90% des charges, contribuent au rétablissement de l'équilibre des finances.

Potentiel d'économies

Quelles que soient les mesures retenues, elles toucheront, comme dans d'autres cantons, les principaux domaines suivants (90 % du budget 2014).

Les **3 premiers domaines représentent 72 % du budget**

Domaines	Budget 2014 (MCHF)	% du budget 2014	Dépenses 2013 (MCHF)	Evolution 2013/2014
Formation	289	32.11%	294	- 5 MCHF
Prévoyance sociale	206	22.89%	206	0
Santé	153	17.00%	142	+11 MCHF
Trafic	79	8.78%	85	- 6 MCHF
Administration générale	60	6.67%	62	- 2 MCHF

Vue d'ensemble des mesures d'économie

Montants exprimés en milliers de francs Base de référence des économies: budget 2014		BUDGET 2014 CHARGES TOTALES	BUDGET 2014 CHARGES NON REDISTRIBUEES	NOMBRE MESURES	MONTANTS DES ECONOMIES	ECONOMIES EN % SUR CHARGES TOTALES 2014	ECONOMIES EN % SUR CHARGES NON REDISTRIBUEES 2014
CHA	Chancellerie d'Etat	8'883	8'883	10	883	9.9%	9.9%
DSA	Département de la santé, des affaires sociales, du personnel et des communes	286'312	285'812	34	10'959	3.8%	3.8%
DEC	Département de l'économie et de la coopération	154'598	52'438	17	2'315	1.5%	4.4%
DEE	Département de l'environnement et de l'équipement	79'387	77'233	19	3'744	4.7%	4.8%
DFCS	Département de la formation, de la culture et des sports	231'414	230'884	34	8'960	3.9%	3.9%
DFJP	Département des finances, de la justice et de la police	152'677	139'274	27	8'529	5.6%	6.1%
	Totaux mesures proposées	913'271	794'524	141	35'390	3.9%	4.5%

Vue d'ensemble des mesures d'économie

<i>Montants exprimés en milliers de francs</i> <i>Base de référence des économies: budget 2014</i>		MONTANT (kCHF) ECONOMIES 2015	MONTANT (kCHF) ECONOMIES 2016	MONTANT (kCHF) ECONOMIES 2017	MONTANT (kCHF) ECONOMIES 2018
CHA	Chancellerie d'Etat	314	711	711	883
DSA	Département de la santé, des affaires sociales, du personnel et des communes	3'928	7'646	10'259	10'959
DEC	Département de l'économie et de la coopération	1'118	1'808	2'165	2'315
DEE	Département de l'environnement et de l'équipement	1'297	3'374	3'744	3'744
DFCS	Département de la formation, de la culture et des sports	3'976	7'022	8'293	8'960
DFJP	Département des finances, de la justice et de la police	3'764	7'099	8'454	8'529
	Totaux mesures proposées	14'397	27'661	33'625	35'390

Les mesures

Le Gouvernement a retenu cinq types de mesures :

- La réduction de prestations
- L'action sur les structures administratives
- La baisse de subventions
- L'introduction de nouvelles règles de gestion interne
- La réduction des mandats externes
- L'introduction de nouvelles recettes

Les mesures

- Administration: réduction de prestations, réforme des structures, nouvelles règles internes. Réduction de l'ordre de 50 EPT
- Formation: dans le domaine de la scolarité obligatoire, application restrictive des bases légales pour les ouvertures et fermetures de classes et l'organisation scolaire; dans le domaine post-obligatoire, différentes priorités en matière d'organisation, ouvertures ou fermetures de cours et de filières; d'une manière générale, adaptation de la mise en œuvre de l'allègement pour raison d'âge; réduction de l'ordre de 40 EPT.
- Autorités judiciaires: mission d'économiser 5% des charges de fonctionnement.
- Communes: le programme OPTI-MA a un effet neutre sur les finances communales, les effets générés par la baisse des charges soumis à répartition étant compensés par l'adoption d'une nouvelle clé de répartition de l'impôt des frontaliers.
- Institutions subventionnées: réduction des subventions

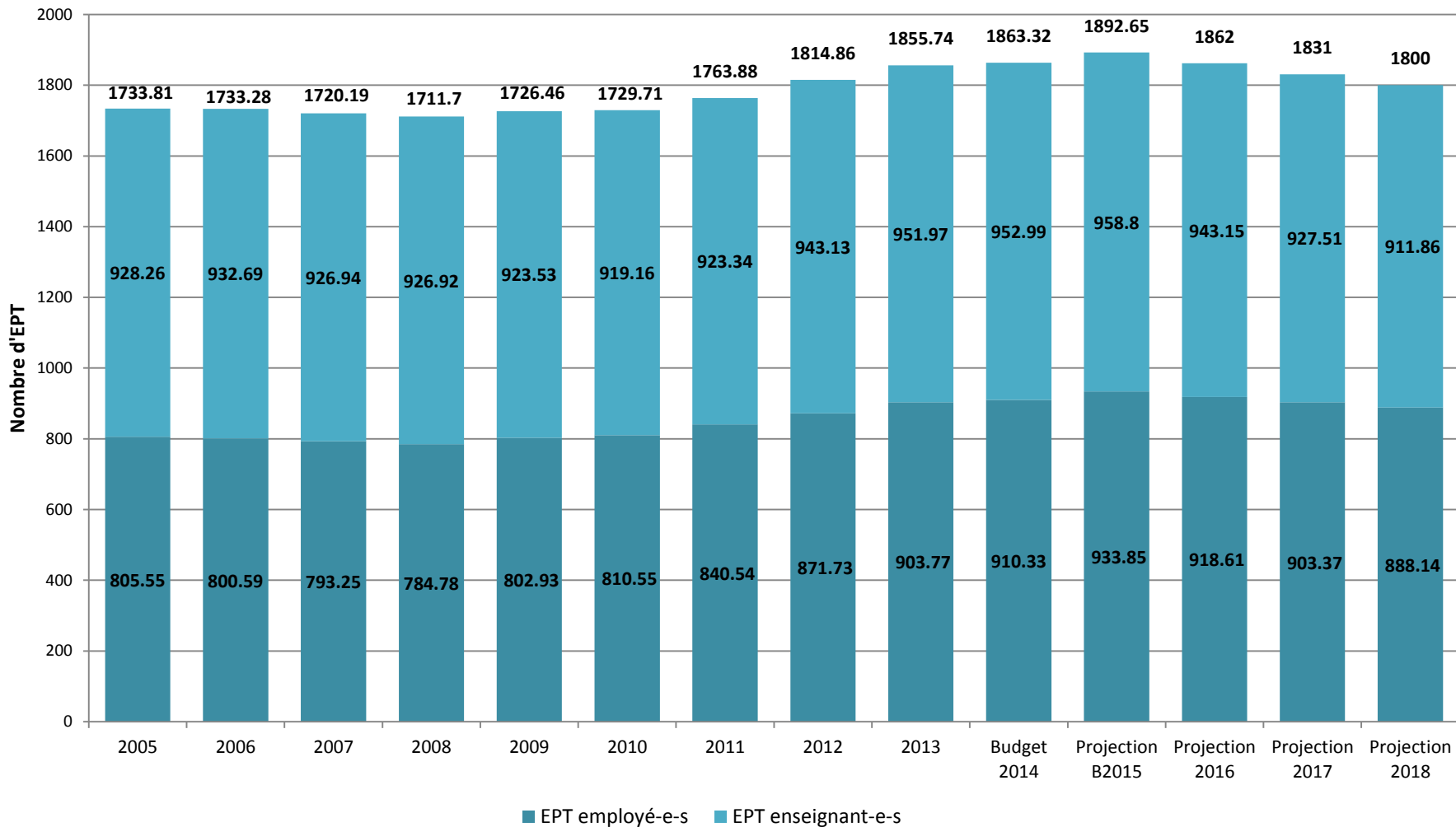
Pistes supplémentaires

En plus des mesures, le Gouvernement a retenu un certain nombre de pistes d'économies non encore chiffrées, par exemple:

- Emolument forfaitaire de 50.- en cas de procédure d'opposition
- Centralisation de certaines fonctions transversales et désenchevêtrement de tâches
- Concentration géographique de certaines unités
- Renforcement de l'e-guichet

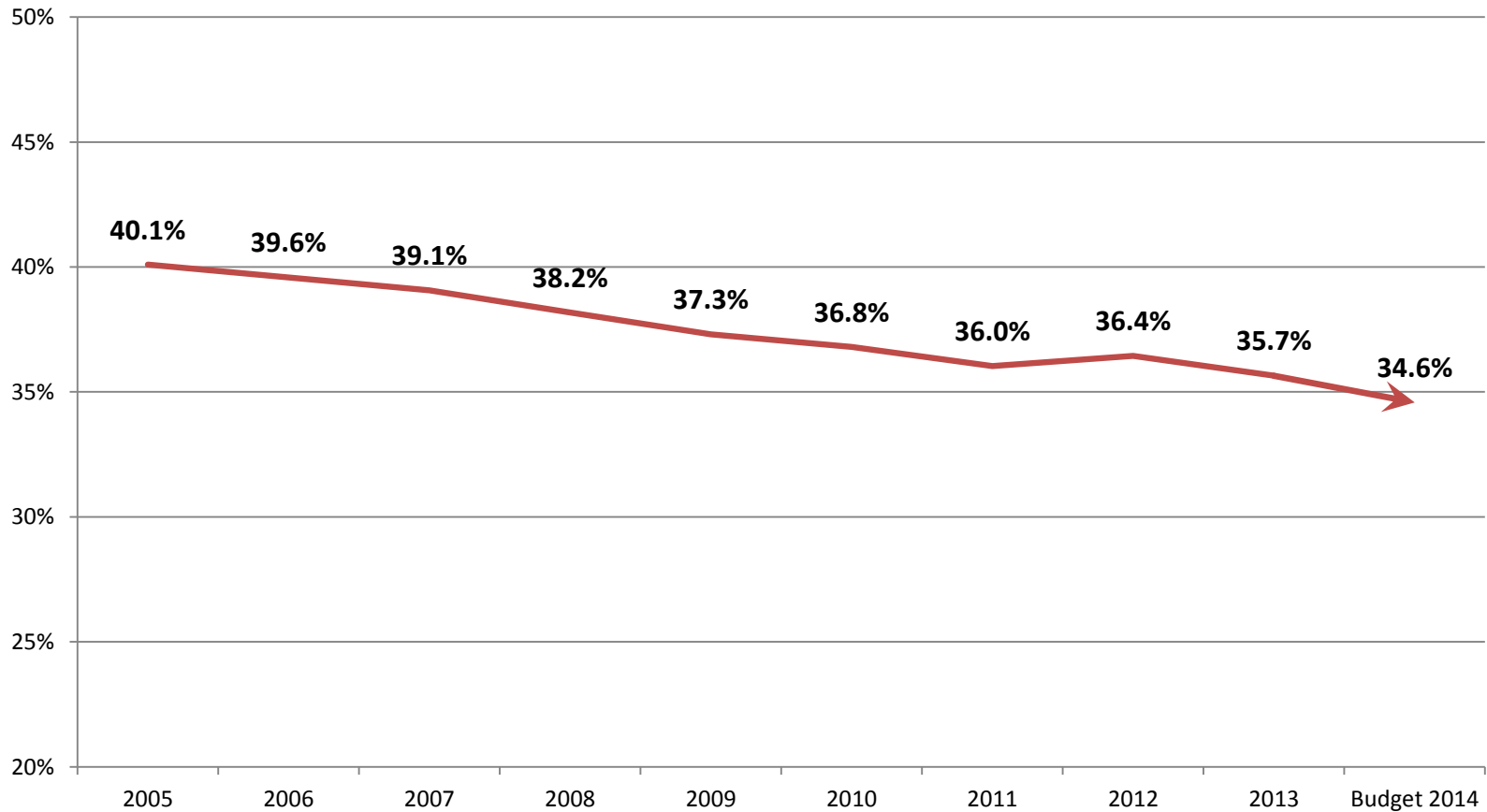
Les incidences sur le personnel

Evolution des effectifs



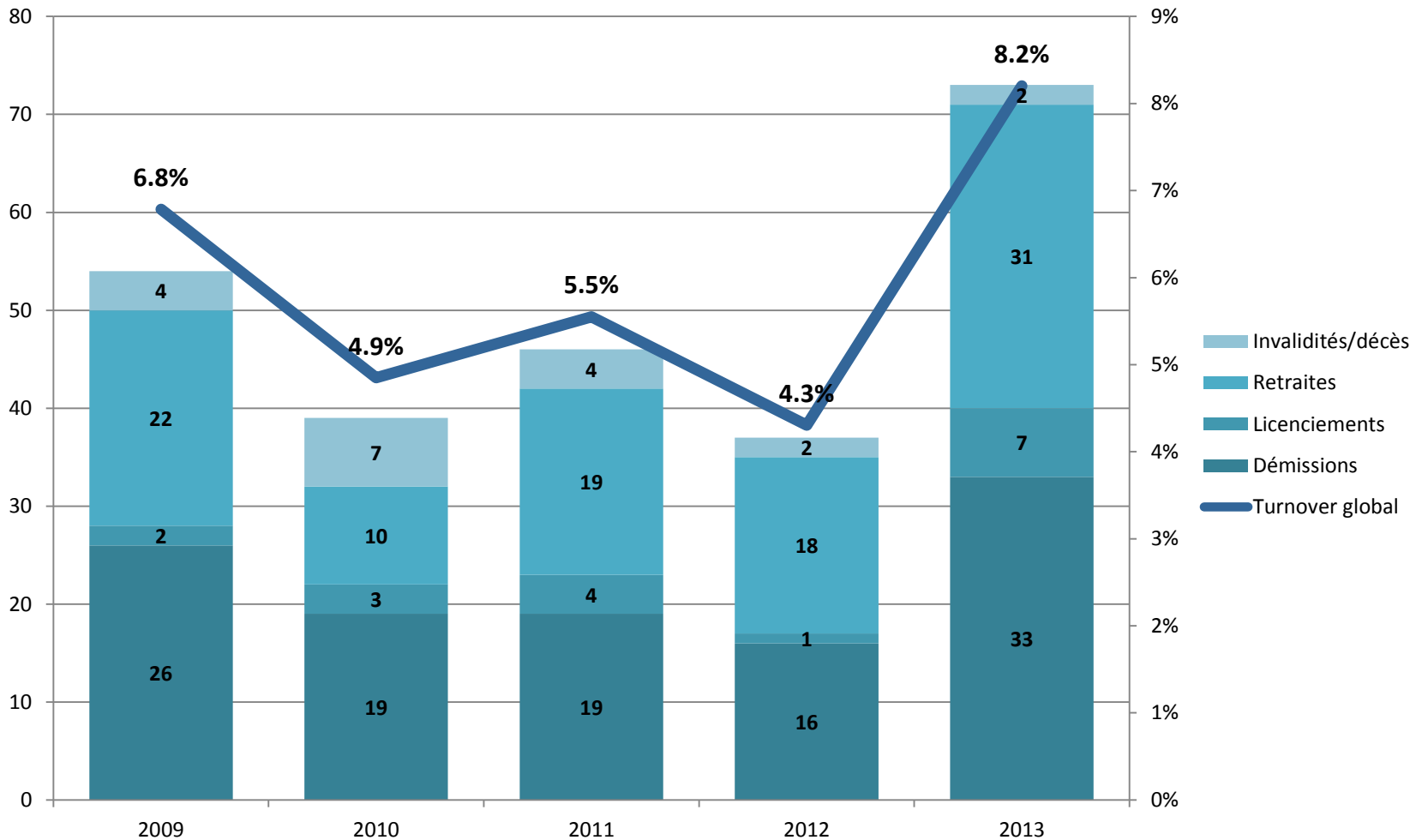
Les incidences sur le personnel

% des charges de personnel / charges totales Etat



Les incidences sur le personnel

Taux de rotation (rapport entre départs et effectifs moyens)



Les incidences sur le personnel

Nombre de postes concernés: environ 90 EPT, dont

- 17 EPT en âge de prendre une retraite (anticipée ou non)
- 58 EPT concernés par une suppression de poste partielle
- 15 EPT concernés par une suppression de poste complète

Consultation de la Coordination des syndicats de la fonction publique (CDS) (LPer, art. 96 al.3.)

Pour les personnes touchées par une mesure OPTI-MA:

- Les mutations internes sont privilégiées
- Les mutations et départs à la retraite sont mis à profit
- La priorité leur est accordée lors de futurs recrutements

Des licenciements ne peuvent être totalement exclus.

La mise en œuvre et le suivi du projet

Mise en œuvre le plus rapidement possible – effets attendus dans le budget 2015 déjà

- Comité de suivi des mesures OPTI-MA (interne à l'administration)
 - présidé par le ministre des Finances
 - un représentant par département
- Point de situation trimestriel par le Gouvernement
- Points de situation réguliers au Parlement (examen des budgets et comptes)

Calendrier retenu pour la communication

04.09: rencontre entre le Gouvernement et les chef-fe-s de service

05-08.09: information aux collaboratrices et collaborateurs concernés

08.09: envoi d'un courrier aux partenaires concernés

08.09: séance avec la Coordination des syndicats de la fonction publique (CDS)

09.09: envoi d'un message à l'ensemble de la fonction publique

09.09: présentation du dossier à la presse

MERCI de votre attention